



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES  
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND  
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA RAZZA  
FRANCHES-MONTAGNES

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Andreas Aebi est le nouveau Président de la Fédération suisse du franches-montagnes

**L'Assemblée annuelle des délégués de la Fédération suisse du franchises-montagnes (FSFM) s'est tenue vendredi dernier 14 avril 2023 dans le cadre magnifique du Lac noir, dans le canton de Fribourg. Un ordre du jour copieux attendait les quelques 134 délégués réunis. En particulier, ces derniers ont procédé à l'élection du nouveau Président et de deux nouveaux juges de race, se sont positionnés sur deux demandes émanant de syndicats et ont eu le plaisir d'accueillir le Conseiller fédéral Albert Röstli, venu prendre congé de la FSFM.**

Lors de ses assises annuelles, la FSFM a désigné son nouveau Président succédant à Albert Röstli qui a quitté ses fonctions au 31 décembre 2022 à la suite de son élection au Conseil fédéral. Les délégués ont ainsi ratifié, par acclamation, la candidature proposée par la Fédération bernoise d'élevage chevalin en la personne de M. Andreas Aebi, d'Alchenstorf/BE. Né le 26 novembre 1958, il est agriculteur de profession et membre du Conseil national depuis 2007, qu'il a au demeurant présidé en 2021. La FSFM se réjouit de cette élection et adresse toutes ses félicitations à M. Aebi !

En outre, pour succéder à MM. Heinz Mägli et Roland Stadelmann, tous deux juges de race arrivés au terme de leurs mandats de 12 ans selon les limites statutaires, les délégués ont nommé respectivement M. Olivier Donzé des Emibois/JU et M. Roland Kathriner de Römerswil/LU. Ils entrent en fonction avec effet immédiat.

Quelques modifications des statuts et de règlements étaient à l'ordre du jour, mais les délégués ont préféré reporter ce point à la prochaine assemblée, afin de prendre plus de temps pour discuter des modifications proposées.

Deux demandes avaient été déposées pour être traitées lors de cette assemblée : l'une du syndicat de Birstal demandant d'admettre des croisements dans la race FM à certaines conditions. Cette demande a été rejetée à une large majorité par 117 voix. L'autre demande, émanant du syndicat d'Ajoie, portait sur une modification des statuts relative à la commission de sélection et de concours et à l'interdiction d'avoir la qualité de membre dans plusieurs commissions à la fois. Cette demande a été acceptée par 72 voix. Une proposition de modification des statuts afin de la réaliser sera soumise aux délégués lors de leur assemblée annuelle en 2024.

Enfin, les rapports annuels du président, de la gérante et des présidents de commission, ainsi que le programme d'activités 2023, les comptes 2022 et un budget 2023 équilibré ont été unanimement approuvés.

Lors de l'Assemblée, M. le Conseiller fédéral Albert Röstli, ancien président de la FSFM, nous a fait l'honneur de sa présence afin de venir prendre congé de la FSFM et de ses membres. Cela a été très apprécié et ce fut un moment fort en émotions. Afin de le remercier pour son engagement en faveur du cheval de la race des Franches-Montagnes, Albert Röstli a reçu le titre de Président d'honneur de la FSFM. Par ailleurs, une petite pouliche FM nommée Livia a été remise à Albert Röstli par la FSFM. Nous espérons qu'elle lui offrira de nombreux moments de détente et de bonheur !

Avenches, le 16 avril 2023

**FEDERATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES**

#### **Personnes de contact :**

- Christoph Haefeli, vice-président, tél. +41 79 706 00 48, e-mail : [rechtenberg@bluewin.ch](mailto:rechtenberg@bluewin.ch)
- Pauline Queloz, gérante FSFM, tél. +41 26 676 63 42, e-mail : [p.queloz@fm-ch.ch](mailto:p.queloz@fm-ch.ch)